



# Journal de la Section des Directeurs

N° 31 juin 2006

Merci d'adresser vos commentaires, questions ou réactions à [www.snui.fr/snui-locaux/directeurs](http://www.snui.fr/snui-locaux/directeurs)

**Mercredi 5 juillet 2006**

## **Assemblée Générale de la section des directeurs**

L'assemblée générale annuelle est un moment privilégié d'échanges et de rencontres entre les adhérents de notre section.

Si vous êtes sympathisant, vous pouvez également participer à cette assemblée générale.

Cette année, l'ordre du jour abordera les thèmes suivants :

- Réformes des structures et situation des emplois, impact de la DPR, télé@ctes...
- Notation.
- Relations hiérarchiques et dialogue social.
- Statut d'emploi de chef de service comptable et fiscal ; l'accès des directeurs divisionnaires aux postes comptables...
- Fonctionnement de la section (journal de la section des directeurs).
- Elections en CAP.
- Questions diverses.

Une autorisation d'absence collective est accordée par l'administration et vaut décharge d'activité de service (décret du 28.05.82 modifié en 84).

Tous ceux qui souhaitent participer à l'assemblée générale, adhérents et sympathisants, voudront bien confirmer leur participation avant le 29.06.2006 auprès de Bernard CAMUT (01.44.64.64.27 ou [bernard.camut@dgi.finances.gouv.fr](mailto:bernard.camut@dgi.finances.gouv.fr)).

Prix du repas suivant l'AG 15 Euros.

*La section des directeurs en deuil : André Fiolle, un des représentants de notre organisation, est décédé. C'était un humaniste qui, même dans les moments difficiles, a su faire la part des choses et est resté fidèle au SNUI. Il avait figuré sur nos listes en CAP. A sa famille et à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.*

# Dans le rétro

*Nous inaugurons ici une nouvelle rubrique. Elle a pour objet de se plonger 30 ans en arrière, de voir ce que le SNUI écrivait à cette époque, et de décrypter nos positions à la lumière de l'actualité.*

*Donc, il y a 30 ans, les délégués du SNUI étaient réunis en congrès à Narbonne et l'informatique occupait déjà les esprits.*

## Communication sur l'informatique

Extraits du Journal avant congrès de Narbonne 1976

### Le phénomène de l'informatique dans le monde actuel

La Direction Générale des Impôts vit depuis quelques années sa « révolution informatique ». Pour comprendre ce qu'il se passe actuellement dans notre administration dans ce domaine, il est indispensable de jeter un regard bien au-delà d'elle même. En effet, le phénomène de l'informatique est un phénomène de civilisation à l'échelle du monde.

### Vers une civilisation de l'informatique

Les ordinateurs de la DGI ne constituent qu'un fil de l'immense toile d'araignée informatique qui est en train de se tisser en France et dans le monde entier. ...

L'informatique est partout mais, comme elle trouble peu les apparences, on peut encore à notre époque douter de son importance. On ne pourra guère en douter demain.

L'informatique n'en est qu'à ses premiers pas. Elle est appelée à des développements considérables dans un avenir proche. La mise au point de nouveaux composants des ordinateurs, mille fois plus puissants que les actuels et l'apparition des techniques de télétraitement nées de la rencontre entre l'informatique et les techniques de télécommunication, vont une nouvelle fois changer la face du monde en introduisant l'informatique dans notre vie quotidienne.

### Une société sans papier

La communication électronique : par exemple, un simple téléviseur à écran ultraplat vous donnera accès aux journaux du jour, aux livres, etc.. Des futurologues rêvent de l'époque où chaque foyer possèdera un terminal à écran relié par câbles à de nombreux réseaux....

### Une civilisation fragile

A en croire certains spécialistes, un des dangers les plus importants de l'automatisation est de céder à la tentation de la facilité et de transposer sans modification le traitement manuel en traitement informatique....

L'informatique n'est pas une technique neutre et son utilisation peut bouleverser l'ensemble des rapports économiques et politiques à l'intérieur d'une société et poser de véritables problèmes de civilisation, notamment en ce qui concerne les libertés individuelles....

Permettant de rassembler et traiter des masses de données, elle facilite la concentration du pouvoir. Du pouvoir supplémentaire ira donc aux pouvoirs déjà existants (l'informatique renforce le pouvoir)

### L'informatique à la DGI

Triste bilan en vérité :

- On a plaqué l'ordinateur sur une réalité administrative qui n'était pas faite pour cela (les structures de la DGI sont en effet trop cloisonnées pour laisser librement circuler l'information)
- On a sous-estimé l'importance des études préalables, ce qui a eu pour conséquence une mauvaise appréciation des difficultés d'installation des centres informatiques et une imprévoyance complète des contraintes inhérentes à l'informatique : volume des opérations manuelles à effectuer.
- Pour des raisons diverses (prestige, rentabilité, etc..) l'étape de l'expérimentation a été bâclée à la DGI.

### Le SNUI et l'informatique

D'une part, l'ordinateur représente l'avenir et sa bonne utilisation est susceptible d'améliorer les conditions de travail de tous....Si l'on veut que l'informatique réussisse à la DGI, il faut savoir la faire accepter des personnels. Pour cela, il faut qu'ils en bénéficient. Il faut multiplier à tous les niveaux les contacts entre les personnels de l'informatique et ceux des services de base. Il faut intégrer un enseignement de sensibilisation à l'informatique à tous les stades de la formation professionnelle.

*Avec le recul, l'analyse apparaît plus que pertinente et quasiment d'actualité. Pas étonnant que celui qui écrivait ces lignes soit aujourd'hui CSF...*

*En 2006, après une période de flottement née de « feue la mission 2003 », chacun se félicite du bon positionnement stratégique de la DGI en matière informatique. Il pourrait même être encore meilleur si la DGI étoffait un peu plus ses moyens propres*

*Le SNUI a apporté plus d'une pierre à cet édifice par sa capacité de réflexion, de proposition ou de mobilisation des agents. Nous avons ainsi pesé directement sur le choix de la maîtrise stratégique de l'informatique fiscale et sur celui de l'internalisation. Si l'on en juge par les résultats électoraux enregistrés dans les services informatiques, le SNUI n'a pas souffert de s'être positionné sur un syndicalisme de proposition et d'action. A méditer....*